



UNE SOLUTION QUI S'INTÈGRE PARFAITEMENT À VOTRE PROGRAMME ET/OU ASSOCIATION MÊME EN SITUATIONS GRAMINÉES DIFFICILES

Steel®, désherbant à base de diflufénicanil et de chlortoluron. Utilisable sur blé et orge, ayant une action de prélevée et de post-levée, actif sur de nombreuses graminées et dicotylédones.

CARACTÉRISTIQUES

AMM	2130242
MATIÈRE ACTIVE	40g/L de diflufénican (3,45% p/p) + 600 g/L (51,36% p/p) de chlortoluron
FORMULATION	Suspension Concentrée (SC)
USAGES ET DOSES	Blé et orge à 2,5L/ha en prélevée (BBCH 00) et du stade 2 feuille au stade fin tallage en post-levée (BBCH 12-29)
	UTILISABLE SUR CEREALES d'HIVER ET DE PRINTEMPS
	Utilisation de début septembre jusqu'à fin février
STADE D'APPLICATION	Pré-levée (BBCH00) ou post levée (BBCH12 à BBCH29)
NOMBRE D'APPLICATION	1 seule application par culture
DRE	48 heures
ZNT	Aquatique : 20 mètres (dont DVP de 20 mètres) Plantes non-cibles : 5 mètres
CLASSEMENT	Attention - H317 - H351 - H361d - H410 - EUH401







DESCRIPTIF ET BÉNÉFICES

- 2 modes d'action herbicides à faible risque résistance sur graminées et dicots
- Intégration facile dans des programmes renforcés sur graminées
- Dose de CTU raisonnée avec une efficacité maintenue et des plus faibles volumes de produits appliqués à l'hectare.







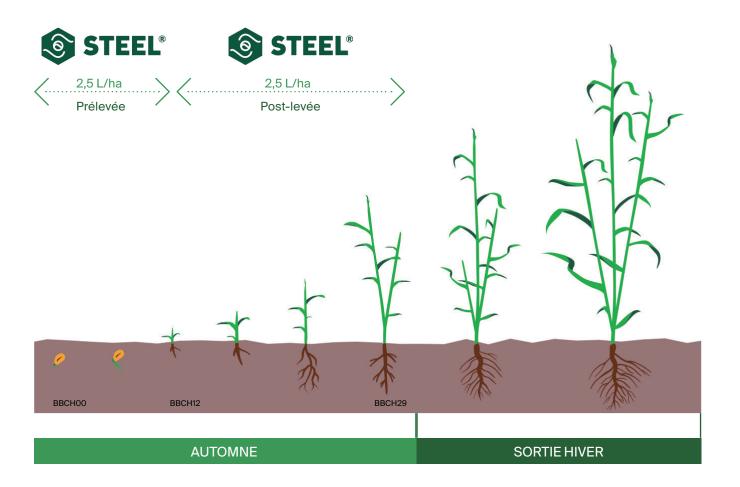


USAGES HOMOLOGUÉS	CULTURES COUVERTE	CIBLES	DOSE MAX. D'EMPLOI	STADE D'APPLI	NOMBRE MAX. D'APPLI	DÉLAI AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT PLANTES NON-CIBLES
	Blé tendre¹, blé dur²	Graminées Dicotylédones	2,5 L/ha	Pré-levée (BBCH00) Post-levée (BBCH12-29)	1 seule application par culture	F (BBCH29 max)	20 mètres (dont DVP de 20m)	5 mètres
	Épeautre							
Blé désherbage	Triticale							
	Tritordeum, et autres hybrides du blé							
Orge désherbage	Orge ³							

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database

NUFARM SAS ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées ci-dessus, et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant son utilisation aux autres usages prévus par le catalogue des usages en vigueur.

UNE SOLUTION FLEXIBLE À L'AUTOMNE





Il appartient à l'agriculteur de vérifier la tolérance de sa variété au chlorotoluron. Sur blé tendre d'hiver, consulter la dernière édition en cours de la liste des variétés tolérantes au chlorotuluron publiée par Arvalis – Institut du végétal. ² Sauf la variété Artimon

³ Sur orge de printemps, il est recommandé d'utiliser STEEL® à 1,5 L/ha maximum.





UN LARGE SPECTRE GRAMINÉES ET DICOTS

Dicotylédones	Steel® 2,5 L/ha
Alchémille	
Arabette	
Bleuet	
Capselle	
Céraiste	
Coquelicot	
Fumeterre	
Gaillet	
Géranium	
Lamier	
Matricaire	
Mouron des Champs	
Myosotis	
Pensée	
Ravenelle	
Repousses colza	
Sanve	
Séneçon	
Stellaire	
Véronique FDL	
Véronique de Perse	

Graminées	Steel® 2,5 L/ha
Agrostis jouet du vent	
Folle-avoine	
Paturin annuel	
Paturin commun	
Ray grass	
Vulpie	
Vulpin	

Joncacées	Steel® 2,5 L/ha
Jonc des crapauds	



85 à 95% d'efficacité

70 à 85% d'efficacité

<70% d'efficacité</p>



AMM: 2130242

Contient: 40 g/L de diflufénican (3,45% p/p) + 600 g/L (51,36% p/p) de chlorotoluron







ATTENTION

H317: Peut provoquer une allergie cutanee. H351: Susceptible de provoquer le cancer. H351d: Susceptible de nuire au foetus. H410: Tres toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets nefastes a long terme.

P273: Eliminer le contenu et le récipient via une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation nationale.

P501: Eliminer le contenu et le recipient via une entreprise habilitée pour la collecte et l'elimination des dechets dangereux conformement a la reglementation nationale.

Délai de rentrée: 48 heures.

SPe2: Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer la préparation sur sols artificiellement drainés. SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres en bordure des points de sun. SPe3: Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone adjacente non cultivée. SPe7: Ne pas appliquer la préparation entre le mois de mars et le mois d'août, correspondant à la période de reproduction des oiseaux. SP1: Ne pas appliquer la préparation entre le mois de mars et le mois d'août, correspondant à la période de reproduction des oiseaux. SP1: Ne pas appliquer les unes des un

Respecter une distance d'au moins 5 mètres entre la rampe de pulvérisation et : l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement; l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents, et utiliser un matériel permettant une atténuation de la dérive d'au moins 50%.

EUH401: Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Marque déposée et détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Immeuble West Plaza, 11 rue du Débarcadère 92700 Colombes - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45, www.nufarm.com- Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.

Version 0520